



Jean François Desgagné
Pharmacien,
Président de l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ)



Dimanche 19 octobre 2025
De 8h00 à 12h00



Restaurant vietnamien Miss Pho – 3830 Bld
Côte Vertu Ouest #200, Montréal H4R 1P8

Formation FPQ - APV/NQ

“ PL67 : mieux soigner au bénéfice des patients”

M. Jean-François a débuté sa carrière en pharmacie à Baie-Comeau, avant de poursuivre sa pratique en Gaspésie et en Montérégie. En 1998, il s'est installé à Trois-Pistoles où il est devenu propriétaire d'une pharmacie, rôle qu'il a occupé jusqu'en 2023. Il a siégé comme administrateur régional de l'AQPP pendant 12 ans et a contribué à plusieurs conseils d'administration, dont celui de la Maison Desjardins des soins palliatifs du KRTB.

Jean-François est engagé dans la formation des étudiants en pharmacie. Depuis 1999, il est chargé d'enseignement clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval et a accompagné de nombreux étudiants et stagiaires tout au long de sa carrière. En plus de son dévouement professionnel, il a largement contribué à la jeunesse et au sport amateur dans sa région.

Sa carrière a été couronnée par plusieurs distinctions, dont le Fellow de l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) en 2021, le Prix Hygiène de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) en 2022, et le Prix Jacques-Dumas 2024, en reconnaissance de son engagement envers la formation des étudiants et sa contribution à la profession.

En mai 2023, Jean-François a pris la présidence de l'Ordre des pharmaciens du Québec, où il relève avec son équipe les défis actuels de la profession, notamment la pénurie de personnel. Il reste un modèle de dévouement et de leadership pour la profession et la communauté.



ORDRE DES
PHARMACIENS
DU QUÉBEC



PL67

Mieux agir pour mieux soigner

Hành động tốt hơn để chăm sóc tốt hơn



Association des pharmaciens vietnamiens du Québec, 19 octobre 2025

Jean-François Desgagné, Président de l'Ordre des pharmaciens du Québec

Dr Liem Truong, dentiste



L'image qui me calme



Une profession en mouvance, un regard dirigé vers le patient, une compétence reconnue, une contribution recherchée

- La profession de pharmacien a radicalement changé depuis 25 ans.
- Elle est passée d'une profession axée sur la gestion du médicament à une pratique beaucoup plus proche du besoin réel du patient.
- Le médicament est un outil à l'atteinte d'une cible thérapeutique.
- **La surveillance de la thérapie, la prise en charge, l'intervention pharmaceutique donnent de la valeur au rôle du pharmacien.**
- Le rôle du pharmacien comme ressource incontournable de soins de première ligne est vu par les décideurs comme une solution aux problèmes d'accès
- La place du pharmacien dans le parcours de soins d'un patient est nécessaire et reconnue

LE BON PROFESSIONNEL, POSANT LE BON GESTE, POUR LE BON PATIENT, AU BON MOMENT



Loi 41: Une première révolution

- Amélioration de la continuité des soins pour le patient
- Outiller le pharmacien pour une meilleure surveillance de la thérapie médicamenteuse
- Reconnaître et mieux utiliser les compétences du pharmacien
- **Aucune activité diagnostique**
- Transparence, Communication interprofessionnelle
- Autonomie + : Prescripteur constamment informé
- Rémunération pour évaluation non liée à la dispensation
- Évaluer la thérapie médicamenteuse et non le patient!

- OPPORTUNITÉS ++
- AUTONOMIE ++
- OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ++++



Loi 31: un pas vers plus d'autonomie

- **Aucune activité diagnostique**
 - Amorce de la thérapie, ajustement de la thérapie, prise en charge de patients orphelins, VACCINATION
 - Évaluation de la condition physique et mentale des patients
 - **Un accélérateur... la pandémie de COVID19: élimination des durées pour les prolongations et certaines limites pour les conditions mineures.**
 - **Prescription autonome du PAXLOVID**
-
- **OPPORTUNITÉS ++++**
 - **AUTONOMIE ++++**
 - **OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ++**

Champ d'exercice



Le nouveau champ d'exercice des pharmaciens

(le meilleur au monde!)

L'exercice de la pharmacie consiste à **évaluer l'état de santé**, à **prévenir et à traiter les maladies** par l'**usage et la gestion appropriés des médicaments**, dans le but de maintenir la santé, de la rétablir ou d'offrir le soulagement approprié des symptômes



PL67: Mieux agir, pour mieux soigner

Plus d'autonomie

Plus d'opportunités

Moins de contraintes administratives

AU BÉNÉFICE DES PATIENTS



Retrait de listes du règlement

- Plus de liste de conditions mineures
- Retrait des limites et restrictions administratives liées à la prescription
- Retrait des limites de durée de prolongation

**Placer au cœur de votre pratique VOTRE JUGEMENT
PROFESSIONNEL**

Problème de santé courant

- **Un problème de santé courant qui présente les caractéristiques suivantes:**
 - **Prévalence élevée dans la cohorte de patients** du pharmacien, de la pharmacie ou au sein de la population;
 - Se manifeste chez un patient par des signes ou symptômes qui sont typiques et facilement identifiables et évaluables;
 - Évolue favorablement avec un suivi et un traitement qui est limité dans le temps;
 - Survient chez un patient dont l'état général est stable;
 - Comporte un risque de préjudice faible pour le patient;



Regroupement conditions « courantes »

Conditions actuellement visées dans le M-9, r.12.2.1

Acné mineure | Candidose cutanée et orale | Érythème fessier
Hémorroïdes | Aphtes buccaux | Vaginite à levures | Herpès labial
Conjonctivite allergique | Dermatite atopique | Dysménorrhée primaire
Infection urinaire (femme) | Rhinite allergique | Herpes zoster (sauf
a/n de la tête) | Traitement influenza/covid si sxs

Conditions actuellement visées dans le P-10, r. 3.2

Dermatite de contact allergique | Diarrhée du voyageur
Dyspepsie/RGO | Nausées/Vomissements légers-mod

Nouvelles conditions proposées

Onychomycose | Conjonctivite bactérienne | Infection cutanée
bactérienne superficielle | Tinea cruris, corporis et pedis |
Urticaire | Oxyures | Pharyngite à SGA | Dysfonction érectile

Maladies chroniques

- Retrait/aucune liste réglementaire
- Définitions reconnues (p.ex. OMS, CDC)
- Plusieurs champs thérapeutiques dans l'entente RAMQ-AQPP
 - Db |Dir| Asthme| MPOC| HTA |Dyslipidémie |Hypothyroïdie|Migraine
- Pharmacien peut ajuster thérapie afin d'atteindre cibles
- **Nouvelle orientation:**
 - Permettre d'amorcer-ajuster-cesser une thérapie médicamenteuse
 - Diagnostic par professionnel habilité à poser un diagnostic
 - **Prescrire un médicament**
 - Patient dont l'état de santé global stable



Orientations

Obtention d'une « attestation de formation délivrée par l'Ordre »

- Détenteurs de la M.Sc. en pharmacothérapie avancée
- Milieu ambulatoire et hospitalier
- Permettre l'exercice d'une nouvelle activité afin de répondre à un besoin populationnel
- Agir aussi à titre de consultant pour d'autres membres ou professionnels à propos de thérapies complexes.
- Idée d'améliorer l'accès
- Trajectoires intradisciplinaires pour des pharmacothérapies complexes
 - Éviter P4-P5 à l'urgence
 - Éviter une consultation médicale immédiate



Problème de santé courant

- **Un problème de santé courant qui présente les caractéristiques suivantes:**
 - Prévalence élevée dans la cohorte de patients du pharmacien, de la pharmacie ou au sein de la population;
 - Se manifeste chez un patient par des signes ou symptômes qui sont typiques et facilement identifiables et évaluables;
 - Évolue favorablement avec un suivi et un traitement qui est limité dans le temps;
 - ~~Survient chez un patient dont l'état général est stable;~~
 - ~~Comporte un risque de préjudice faible pour le patient;~~



Substitution



- L'ensemble des dispositions sur la substitution se retrouveront dans le règlement
 - Substitution générique
 - Substitution biosimilaire
 - Substitution thérapeutique
- **Substitution générique**
 - Permettra à un pharmacien de passer outre la mention « ne pas substituer » si l'intérêt du patient l'exige
- **Substitution thérapeutique**
 - Idem au PL31...sauf:
 - « **le médicament présente ou est à risque de présenter des effets indésirables pour le patient**, à condition que la situation clinique de ce dernier requiert une telle substitution et que le prescripteur ne puisse être joint en temps utile »
 - Actuellement, substitution possible uniquement lors de l'amorce...

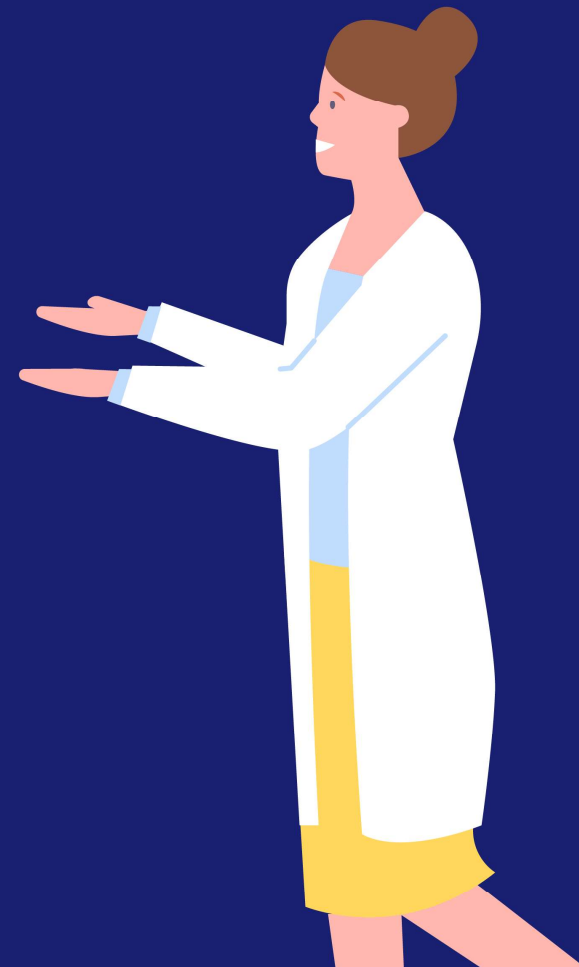
Administration de médicaments



- **Élargissement des situations où le pharmacien peut administrer un médicament:**
 - A des fins de démonstration;
 - A des fins de vaccination;
 - **A des fins de traitement lorsque le médicament fait l'objet d'une ordonnance;**
 - Lors d'une situation d'urgence.
- Voies d'administration idem



Mise en place



Principes directeurs

- Démarche clinique
 - Évaluation clinique/paraclinique, Rx si requis, suivi
 - Engager pleinement sa responsabilité professionnelle
- Référer lorsque soins requis par le patient dépassent ses compétences
 - En présence de signes ou symptômes d'alarme
 - En cas de détérioration
 - Cibles non atteintes/non réponse
 - Réaction inhabituelle
- Établir trajectoires avec les professionnels qui gravitent autour du pt
- Travailler en collaboration avec les autres professionnels et son pt
- Séparer l'activité de prescrire de la distribution lorsque possible
 - minimiser risques et conflits d'intérêts
 - faire primer l'intérêt du pt
- Éviter de dupliquer des activités
 - adapter niveau de surveillance selon les besoins des pts (approche vigie OPQ)

DÉVELOPPER SON OFFRE DE SERVICE



Les pharmaciens sont-ils compétents?

La prescription par les pharmaciens a été associée à:

- **Amélioration accès :**
 - Consultation et traitement d'une pharyngite à streptocoque le jour même 73,8 % Alberta c. 40,5 % autres provinces^a ;
 - 4 % des consultations à l'urgence en Angleterre peuvent être traitées par des pharmaciens d'établissement prescripteurs indépendants^{b,c}.
- **Satisfaction des patients:**
 - Haut taux selon études (p.ex. 85 % des patients complètement satisfaits selon revue Cochrane récente)^d
- **Résultats thérapeutiques :**
 - Non infériorité sur les mesures de TA, LDL et HbA1c c. prescripteur md^d
 - Amélioration significative des symptômes d'anxiété et de la dépression chez 45,3 et 50 % des patients dans une étude écossaise^e
- **Faibles taux d'erreur:**
 - Environ 0,3 % selon une étude^f
- **Déprescription:**
 - 51 % des ordonnances effectuées par des prescripteur indépendants au Calgary sont des interruptions de traitement^g
 - 56,7 % des ordonnances effectuées par des prescripteur indépendants au UK auprès de personnes âgées sont des déprescriptions^h

a. Wu JH, Khalid F, Langford BJ, et coll. Community pharmacist prescribing of antimicrobials: A systematic review from an antimicrobial stewardship perspective. *Can Pharm J (Ott)* 2021;154:179-92.

b. Terry D, Petridis K, Aiello M, et coll. The potential for pharmacists to manage children attending emergency departments. *Archives of Disease in Childhood* 2016;101:e2.

c. Hughes E, Terry D, Huynh C, et coll. Future enhanced clinical role of pharmacists in Emergency Departments in England: multi-site observational evaluation. *Int J Clin Pharm* 2017;39(4):960-8.

d. Weeks G, George J, Maclure K, Stewart D. Non-medical prescribing versus medical prescribing for acute and chronic disease management in primary and secondary care. *Cochrane Database of Systematic Reviews* 2016, Issue 11. Art. No.: CD011227

e. Buist E, McLelland R, Rushworth GF, et coll. An evaluation of mental health clinical pharmacist independent prescribers within general practice in remote and rural Scotland. *Int J Clin Pharm* 2019;41(5):1138-42.

f. Bourne RS, Baqir W, Onatade R. Pharmacist independent prescribing in secondary care: opportunities and challenges. *Int J Clin Pharm* 2016;38:1-6.

g. Saunders S, Dersch-Mills S, Mysak T, et coll. CAPABLE: Calgary zone usage of Additional Prescribing Authorization By pharmacists in an inpatient setting: review of the prescribing Landscape and Environment. *Research in Social and Administrative Pharmacy* 2020;16(3): 342-8.

h. Baqir W, Hughes J, Jones T, et coll. Impact of medication review, within a shared decision-making framework, on deprescribing in people living in care homes. *Eur J Hosp Pharm* 2017;24:30-3.

Obligation de Moyen

Obligation de résultat

Un exemple concret pour l'illustrer...

Le traitement d'une cystite non compliquée chez une jeune femme....

En santé, le pharmacien (comme le médecin) est **tenu à une obligation de moyens** : il doit soigner avec compétence et rigueur, mais ne peut jamais promettre un résultat garanti.



Vous ne serez pas seul!



Formation continue prête

Collaboration étroite avec chaînes et bannières

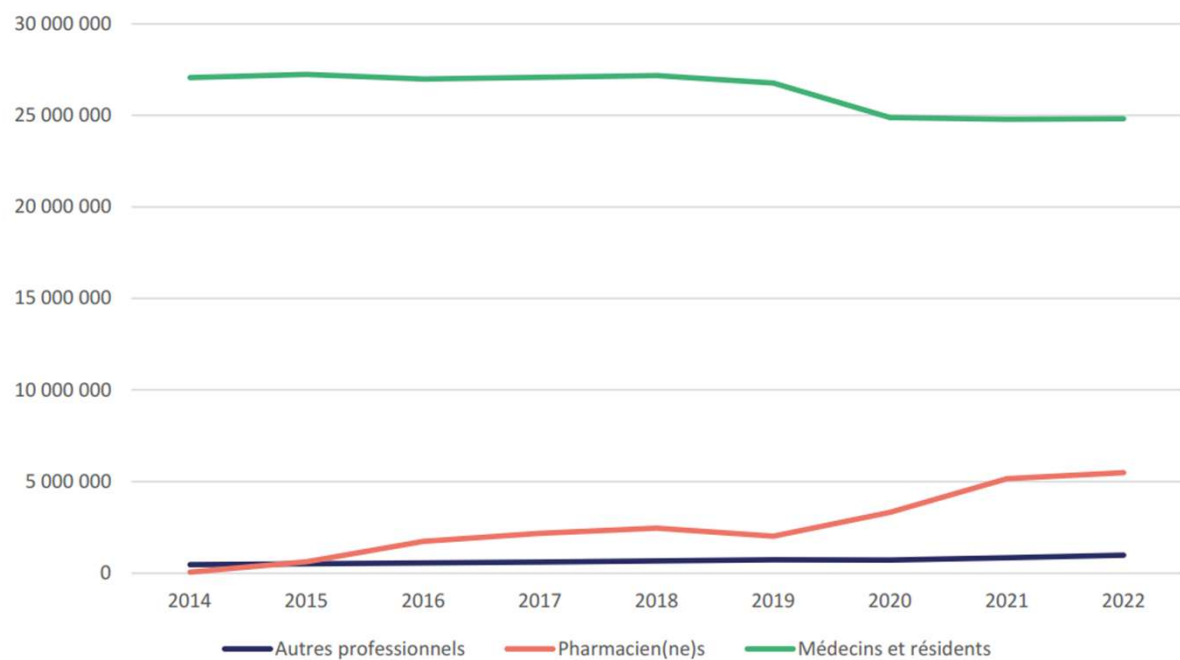
Campagnes de communication prévues

Et ça marche! Voici la preuve!

■ Annexe

Annexe 1 : Tableau des nouvelles prescriptions par profession

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec

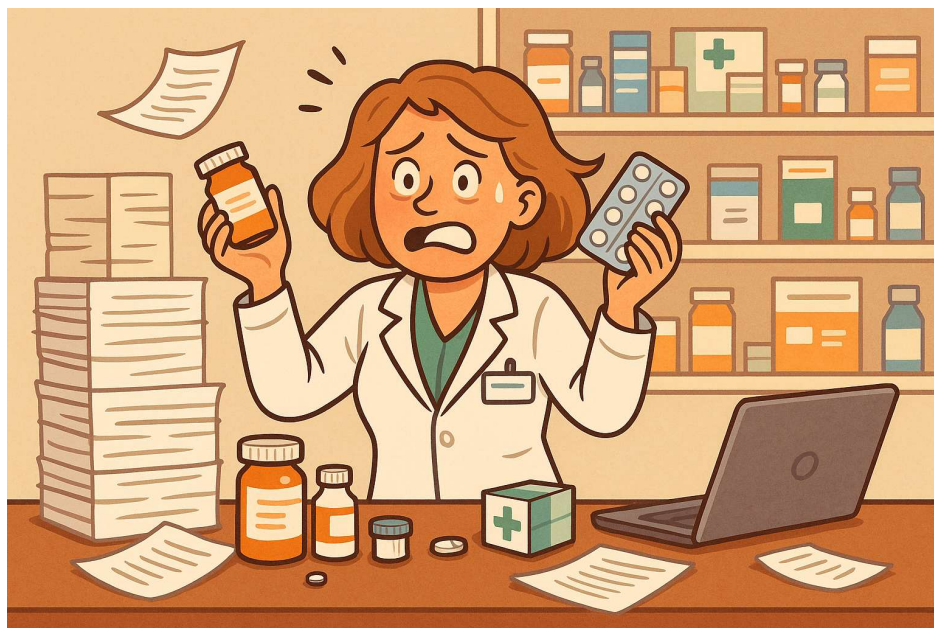


Indicateurs

- Nombre d'activités :
 - **Prolongations**
 - 2021 : 869 936; 2022 : 1 026 240
 - **Contraception orale d'urgence**
 - 2021 : 112 074; 2022 : 124 493
 - **Prises en charge/suivi mal chronique**
 - 2021 : 285 811; 2022 : 277 098 dont 196 702 suivis mensuels anticoagulothérapie
 - **Amorce conditions mineures (règlement pharmacie)**
 - 2021 : 196 860; 2022 : 273 505 dont 107 941 infections urinaires
 - **Amorce conditions de santé (règlement médical)**
 - 2021 : 203 190; 2022 : 415 207 dont 150 915 diarrhées du voyageur
- Nombre de plaintes traitées par le syndic en lien avec les nouvelles activités
 - Une répertoriée en lien avec la vaccination
 - Une répertoriée avec le mal des montagnes
- Accidents déclarés au fonds d'assurances
 - Prescrire médicament : 2021 : 0; 2022 : 2; 2023 : 7
 - Ajustement de la thérapie : 2021 : 14; 2022 : 6; 2023 : 1



Un constat lucide, le malaise actuel





Des solutions concrètes

- Organiser le travail et déterminer son offre de service et LA FAIRE CONNAÎTRE
- Adopter une approche ambitieuse mais réalisable
- Organiser – Déléguer – S'automatiser
- PRIORISER LES ACTIONS À VALEUR AJOUTÉE
- Prioriser des milieux et des processus adaptés à la clinique
- Utiliser les outils disponibles (ex. IA, Centrale RV)
- Documenter efficacement sans tomber dans la paralysie
- Communiquer efficacement intra pharmacie et extra pharmacie
- TRANSPARENCE ENVERS LES PATIENTS



Repenser notre pratique

- Prioriser ses actions avec l'Approche Vigie: le bon geste, au bon moment pour le bon patient
- Dispenser: obligation de résultat
- Prescrire: obligation de moyen
- Surveillance et suivis: RESPONSABILISER LE PATIENT
- COMMUNIQUER AVEC TRANSPARENCE ET EXPLIQUER SES DÉCISIONS

DANS UNE JOURNÉE, COMBIEN DE SITUATIONS SONT ABSOLUMENT URGENTES?

Préparez vous à devenir des héros!



- Vous ne serez pas seuls
- Accueillir les changements et embrasser les technologies
- Connaître ses limites... sans en créer des fausses
- La formation continue et de développement des compétences **MONTER EN COMPÉTENCE**
- Le pharmacien comme créateur de valeur

**ENGAGEMENT DANS LA
CONTINUITÉ!**



Xin cảm ơn vì sự
đón tiếp của quý vị